

XII. SECTION

De la providence de Dieu en général

- D. Vous avez tiré de chaque idée que vous avez donnée de Dieu quelque motif à la vertu, mais croyez-vous que Dieu prenne garde si les hommes s'attachent à la vertu, ou s'ils s'abandonnent au vice ?
- R. Non seulement je crois que Dieu prend garde si les hommes s'attachent à la vertu, ou s'ils s'abandonnent au vice, mais je suis convaincu qu'il les a formés pour être vertueux, et que c'est selon qu'ils répondront à cette destination ou qu'ils négligeront d'y répondre qu'il les rendra heureux ou misérables.
- D. Sur quoi fondez-vous cette pensée ?
- R. C'est que ce que je viens d'attribuer à Dieu est une fonction de sa providence.
- D. Qu'entendez-vous par la providence de Dieu ?
- R. J'entends cette volonté qui le porte à destiner et à conduire à un certain but toutes les créatures qu'il produit, à exiger de celles qui ont de l'intelligence qu'elles fassent un bon usage de leurs facultés, à voir si elles remplissent ce devoir et à régler leur destinée sur la manière dont elles s'en seront acquittées.
- D. Comment prouvez-vous que Dieu a une providence dans le sens que vous venez de donner à ce terme ?
- R. C'est que chacune des fonctions de la providence est une suite de quelque attribut de Dieu.
- D. Prouvez en détail ce que vous avancez d'une façon générale. De quel attribut de la divinité suit-il qu'elle destine à un certain but les créatures qu'elle produit ?
- R. Cela suit de sa sagesse. Un être sage n'agit jamais sans de bonnes raisons. Mais agir par de bonnes raisons et se proposer un but quand on agit, c'est la même chose.
- D. De quel attribut de la divinité suit-il qu'elle conduit les créatures au but qu'elle s'est proposé en les produisant ?
- R. Cela suit de sa puissance. Un être sage qui a destiné des créatures à un certain but, et qui a la puissance de les y conduire, les y conduit par cela même.

- D. De quel attribut de la divinité suit-il qu'elle exige des créatures intelligentes qu'elles fassent un bon usage de leurs facultés ?
- R. Cela suit de sa sainteté, et de son amour pour l'ordre. Un être saint veut que les créatures intelligentes prennent sa sainteté pour modèle, et l'on ne saurait prendre la sainteté de Dieu pour modèle sans faire un bon usage des facultés qu'on a reçues de lui.
- D. De quel attribut de la divinité suit-il qu'elle voit si les créatures intelligentes font un bon usage des facultés qu'elle leur a données ?
- R. Cela suit de sa sagesse, de sa sainteté et de sa puissance. L'idée de la sagesse et de la sainteté de Dieu me persuadent qu'il veut voir si les créatures intelligentes font un bon usage de leurs facultés, l'idée que j'ai de sa puissance me persuade qu'il le voit.
- D. De quel attribut de la divinité suit-il qu'elle règlera la destinée des créatures intelligentes sur l'usage qu'elles auront fait de leurs facultés ?
- R. Cela suit particulièrement de sa sainteté et de sa puissance. La sainteté de Dieu le porte à souhaiter plus de bien aux créatures intelligentes qui font un bon usage de leurs facultés qu'à celles qui en abusent, et sa puissance lui donne les moyens de remplir ces souhaits qu'il a formés.

On chantera après cette Section les deuxième et troisième versets du Psaume 36.